

Contribution de Chaville Parc Lefebvre

L'association Chaville Parc Lefebvre a pour but essentiel de veiller activement à la préservation du caractère résidentiel et verdoyant du quartier de Chaville correspondant à l'ancien parc Lefebvre.

Contexte

Les effets du bétonnage qui s'intensifie aux quatre coins du territoire ne laissent plus aucun répit aux habitants de Chaville (92). Ce phénomène, qui n'est pas propre à Chaville, induit une augmentation des nuisances, aggrave l'altération de l'ensemble des écosystèmes urbains et modifie en profondeur un paysage urbain caractéristique et patrimonial de l'ouest parisien. Le changement profond du tissu urbain impacte non seulement un paysage de qualité, la fonctionnalité des services urbains et périphériques, mais bien évidemment la santé humaine (affections directes et stress) et celle des enfants en particulier. Dans le cadre de la concertation du SCoT du Grand Paris et d'actions de communication des associations, il a été décidé de soulever un certain nombre de points directement liés aux conséquences globales du bétonnage sur le cadre de vie.

Pollution, transports

Qualité de l'air et santé

Depuis la loi sur l'air de 1996 de Mme Corinne Lepage, la France n'est toujours pas à la hauteur des enjeux sanitaires qu'elle devrait respecter. L'Île de France, Paris et petite couronne parisienne font partie des zones critiques. Si la France est poursuivie en justice par Bruxelles, il n'en demeure pas moins que l'air de nos communes est dangereux à la santé humaine. Les phénomènes de bétonisation et de densification accentuent la circulation automobile et les risques sanitaires. Parmi les polluants, il y a les particules fines et le dioxyde d'azote très dangereux notamment lorsqu'on fait du sport en respirant par la bouche car les polluants entrent directement dans l'organisme sans passer par les barrières nasales. Les stades sont souvent des aires de haute pollution. De même que la C. E. poursuit la France, faudrait-il, poursuivre les municipalités bétonneuses qui aggravent le problème de la dégradation de l'air que l'on respire ? L'utilisation de l'automobile à essence a encore des décennies devant elle.

Augmentation des îlots de chaleur et santé

Le phénomène des îlots de chaleur est connu en milieu urbain dense : « Un îlot de chaleur urbain est un secteur urbanisé où les températures sont plus élevées que dans les secteurs environnants. Il est le résultat des choix d'aménagement des milieux de vie, notamment la minéralisation des surfaces. Cet enjeu local est préoccupant pour les villes puisqu'il entraîne de nombreuses conséquences néfastes, entre autres sur la santé ». Le bétonnage augmente le phénomène des îlots de chaleur directement préjudiciables à la santé humaine. La préservation des espaces verts et jardins des secteurs pavillonnaires est une nécessité au regard de la santé humaine dans un contexte de réchauffement climatique.

Congestion des réseaux de circulation automobile et santé

Aux heures de pointe, la petite couronne est touchée par d'importants pics de pollution. La congestion des axes touche la santé des personnes par les pollutions générées bien sûr mais aussi par le stress et la fatigue occasionnés par les bouchons (les deux accumulés peuvent altérer la santé mentale des actifs d'après des travaux universitaires). Des centaines de kilomètres de bouchons sont comptabilisés chaque jour. Les axes chavillois, la N118 et l'A86 sont particulièrement viciés. La densification augmente la congestion des réseaux de circulation automobile et les risques sur la santé humaine.

Saturation des réseaux de transports collectifs et santé

La saturation des réseaux de transports collectifs d'Ile-de-France est un phénomène connu. Avec la densification et l'arrivée du T6 à Viroflay, Chaville est également touchée par cette saturation. Généralement, la création de nouvelles lignes ne permet pas d'augmenter le confort des voyageurs, le but pour les acteurs du grand Paris est de bétonner le plus possible tout le parcours d'une nouvelle ligne. D'autres lignes de train en correspondance se trouvent aussitôt saturées beaucoup plus qu'auparavant. Aussi, après 8 heures du matin, par exemple, il est devenu impossible d'avoir une place assise dans le train allant de Chaville à Saint-Lazare.

Risques

Inondations

L'artificialisation des sols par la bétonisation a des conséquences de plus en plus graves sur l'écoulement de l'eau. A la faveur du réchauffement climatique, ces phénomènes d'inondations soudaines et intenses seront de plus en plus fréquents (RER en juin 2018). Plus la pleine terre laisse place au béton et plus les dangers d'inondation urbaine sont importants et dangereux. La pleine terre est un puits de carbone, un réservoir à biodiversité mais également une éponge pour les eaux de ruissellement.

Dommages collatéraux

Lors des chantiers de grandes constructions. Les creusements gigantesques occasionnent des fissures sur les constructions existantes, voire même des risques irréversibles sur l'environnement. Faudrait-il que les habitants fassent passer des experts VERITAS à leurs frais avant le début de chantiers importants pour attester de la qualité de leurs maisons ? Les risques géologiques sont également à prendre en compte.

Fonctionnalité

Bétonisation et perte de places de stationnement pour les riverains

Une ville durable est une ville qui offre des services à ses habitants. Dans cette optique, elle a, à minima, le devoir de réfléchir à ne pas retrancher des services à ces derniers. Or, le tour que prend l'urbanisation aux quatre coins de Chaville, diminue notablement les places de stationnement des riverains sur un réseau de voiries contraint. 50 appartements neufs représentent 100 véhicules de plus qui polluent davantage un environnement déjà bien atteint mais dans le même temps ce sont des places de stationnement en moins. En effet, les nouvelles constructions ne proposent jamais autant de places de stationnement que d'automobiles par foyer.

Aménités

Perte de patrimoine, de paysages et du cadre de vie

La frénésie du béton ne se contente pas d'atteindre nos santés et celles des écosystèmes urbains. Elle frappe de plein fouet notre patrimoine et nos paysages. De nombreuses maisons de caractère et leurs jardins, espaces de respiration, tombent incessamment sous les assauts des pelleteuses. Ce sont des pertes d'aménités immenses pour les habitants. Or la France a signé la Convention Européenne du Paysage en 2000 avec 29 autres pays européens. « La Convention européenne du paysage a d'abord pour ambition de conduire les Etats à instituer une politique nationale en matière de paysage qui ne se limite pas à la protection des paysages exceptionnels mais prend en considération également les paysages quotidiens. » La dimension paysagère des villes doit être prise en compte.

Perte des trames vertes et de la biodiversité

L'effondrement de la biodiversité et notamment celle des populations d'oiseaux est une réalité francilienne comme le soulignent les experts. La perte de pleine terre détruit les jardins urbains et toute la biodiversité avec. Or les jardins des zones pavillonnaires mis bout à bout constituent des trames vertes favorables à la biodiversité. Dans ces zones on trouve davantage de biodiversité que dans les zones agricoles intensives. Ce potentiel doit-être valorisé à travers les documents d'urbanisme et pris en compte dans le SCoT. Cette biodiversité peut être développée pour autant que les jardins soient respectés. Le principe de reconstitution des trames vertes est au cœur du sujet.

Pour conclure

L'appétence pour le bétonnage occasionne des nuisances sévères sur les infrastructures routières et de transports collectifs saturés, sur la perte de patrimoine bâti ancien de qualité et des jardins, sur l'effondrement de la biodiversité et sur la santé des habitants. Ces aspects doivent être portés à la connaissance du plus grand nombre de Chavillois et venir enrichir la concertation du SCoT métropolitain afin d'être pris en compte dans les documents d'urbanisme ultérieurs (PLU intercommunaux, Plan climat...).

Densifier et verticaliser relèvent de modèles technocratiques d'ordre comptable. Or, les villes sont habitées par des personnes humaines qui ont leur mot à dire sur leur cadre de vie quotidien. Le projet urbain doit être appréhendé dans sa globalité, c'est-à-dire, intra-muros mais également extra-muros. En outre, le développement durable est basé également sur une notion d'équité avec les territoires et villes moyennes périphériques d'Ile-de-France dont certaines, même bien desservies par le rail et les technologies numériques, continuent à perdre des habitants. Ces territoires possèdent de vastes espaces à requalifier, tels que les entrées de villes jalonnées de « boîtes à chaussures ».

Le développement durable n'est pas qu'un concept appliqué à la communication et à des actions insignifiantes. En termes d'attractivité urbaine, le schéma que l'on tente d'imposer aux habitants de la petite couronne et de Chaville ne sera pas pérenne à moyen terme. D'autres aires urbaines au plan national présentent des atouts de villes « désirables » tandis qu'au plan européen la région Ile-de France est déjà largement supplantée.

Une vision d'ensemble semble échapper au projet du Grand Paris prioritairement axé sur le nombre d'habitants à entasser et le poids économique à obtenir. Or rivaliser avec d'autres aires urbaines internationales repose aussi sur des facteurs qualitatifs comme la qualité du cadre de vie. En outre, le prix des logements franciliens devient, à la faveur du déclasserment social, peu accessible à la classe moyenne haute qui, à la faveur du numérique, pourra vivre confortablement dans d'autres territoires. Continuer d'artificialiser les sols et bétonner fera, à terme, perdre son potentiel d'attractivité à la petite couronne et à Chaville en particulier.



ASSOCIATION CHAVILLE PARC LEFEBVRE

www.parclefebvre.pagesperso-orange.fr/

7, boulevard de la République
92370 CHAVILLE
parc-lefebvre92@orange.fr

UNE CONCERTATION ORGANISÉE PAR :



Métropole
du **Grand Paris**

15-19 av. Pierre Mendès-France
75013 PARIS
T. 01 82 28 78 00

